

INDEX ALPHABÉTIQUE

N° FICHE

A

Abattement pour frais professionnels	B45
Abattement temps partiel	C56
■ assiette maximale	C23.1
■ d'assiette (versement transport)	D14.8
Abondement de l'employeur	
■ chèques emploi-service	B25.1
■ PEE	B111
■ PEI	B122.1
Absences du salarié	
■ assiette de cotisations maximale	C22
■ réduction de charges sur bas salaires	D52.4
■ sommes soumises à cotisations	B60
Abus de droit	F40
Accident de trajet	
■ majorations du taux accident du travail	D32.2
■ ristournes	D34
Accident du travail (taux)	D30
Acomptes (recouvrement cotisations ARRCO)	E30
ACOSS	A11
Activité à temps choisi de vente de produits et services à domicile	C31
Activités sportives	B32.2
Administrateurs de société	
■ assiette des cotisations	B29
■ assujettissement au régime général	A20
Adhésion obligatoire des salariés	G11.2
Affiliation	A70
Agent commercial salarié (assujettissement)	A20
AGFF	D150

A (suite)

AGIRC	
■ contribution exceptionnelle temporaire	D131
■ taux contractuel minimum	D130
■ taux d'appel	D132
AGS	D101
Alimentation du PEE	B111
Alimentation du PEI	B122
Allègement de cotisations	
■ hôtels, cafés, restaurants	B50.1
Allocation-chômage	
■ CRDS	D181.2
■ CSG	D171.3
■ taux cotisation maladie	D10
Allocation complémentaire	
■ accidents du travail	B60
■ aux indemnités journalières (comité d'entreprise)	B32
■ aux indemnités journalières (mutuelle)	B30.1
■ congé parental d'éducation	B60
■ CRDS	D181
■ CSG	D171.2 - D171.3
■ invalidité	B25.1
■ maladie	B60
■ maternité (comité d'entreprise)	B32
Allocation décès (assiette cotisation)	
■ versée par le comité d'entreprise	B32
■ versée par une mutuelle	B30.1
Allocations enfants à charge versée par le comité d'entreprise	B32
Allocation forfaitaire de grand déplacement hors métropole	B23.1
Allocations forfaitaires (frais professionnels)	B40 - B50 - B43
Allocations familiales (taux cotisation maladie)	D20
Allocations prénatales et postnatales	B23

A (suite)

Alsace-Moselle (tarification accidents du travail)	D31 - D33
Années incomplètes (GMP)	C54
Animateurs (assiette forfaitaire)	C32
Animateurs de vente	A20.1
Anniversaire de l'entreprise (somme versée par le comité d'entreprise)	B32
APEC	
■ assiette	C60
■ taux de cotisation	D140
Apprentis	
■ assiette forfaitaire	C30
■ CRDS	D180.1
■ CSG	D170.1
ARRCO	
■ contribution d'équilibre	D120.1
■ cotisations	C40
■ taux contractuel minimum	D120
■ taux d'appel	D120.1 - D122
■ taux de cotisation supplémentaire	D121
Arrondis	
■ paiement des cotisations	E12.4
Artistes du spectacle	
■ assiette forfaitaire	C35
■ assujettissement au régime général	A23
■ recouvrement des cotisations	E10
Assurance chômage	
■ assiette cotisations	C70
■ recouvrement des cotisations	E20
■ taux	D100
Assiette cotisations AGIRC	C53
Assiette cotisations ARRCO	C42
Assiette de versement transport	D14.7

A (suite)

Assiette des cotisations	B10
Assiette forfaitaire de cotisations	C30
Assiette maximale de cotisations	C20
Assiette minimale de cotisations	C10
Assiette réelle des cotisations	C10
Assujettissement au régime général	A20
Assurance Chômage	
■ assiette cotisations	C70
■ recouvrement des cotisations	E20
■ taux	D100
Assurance maladie-maternité-invalidité-décès (taux)	D10
Assurance veuvage (taux)	D10
Assurance-vie (prime)	B27
Assurance vieillesse (taux)	D11.2
Assurance volontaire des Français de l'Étranger (taux accident du travail)	D34
Astreinte	B20
Autres indemnités de rupture	B78
Avance sur cotisation accidents du travail	D12.1
Avantages en nature	B50
■ bons d'achats attribués par le comité d'entreprise	B55
■ cadeaux d'entreprise	B57
■ chèques-vacances	B58
■ comptes de dépôt	B59
■ dons d'ordinateurs	B57.1
■ logement	B52 - B52.1
■ nourriture	B50 - B51 - B51.1
	B51.2 - B51.3
■ NTIC	B56
■ produits fabriqués ou vendus par l'entreprise	B57
■ téléphone	B57
■ véhicules	B54 - B54.1
■ vêtements	B57

A (suite)

■ voyage	B57
Avantages versés par des tiers	B30
Avantages versés par le comité d'entreprise	B30
Avocats salariés (assujettissement)	A23

B

Baisse des cotisations d'Assurance Chômage (calendrier)	D102
Barème des limites d'exonération (indemnités forfaitaires de déplacement)	
■ compléments de salaire	B23.2
Barèmes relatifs à la réduction du temps de travail	
Bas-Rhin (tarification accidents du travail)	D31 - D33
Bas salaires (réduction de charges)	D50
Bâtiment et travaux publics	
■ assiette maximale de cotisations	C22.1
■ tarification accidents du travail	D31 - D33
Bonification d'intérêts	B32
Bons d'achats versés par des tiers	
■ avantages en nature	B55
■ position de l'ACOSS	B32
■ position de l'administration	B31
■ position de la jurisprudence	B30
Bourses d'études	
■ position de l'ACOSS	B32
■ position de l'administration	B31.1
■ position de la jurisprudence	B30
Bureaux (tarification accidents du travail)	D33

C

Cadeaux	
■ avantages en nature	B57
■ position de l'ACOSS	B32
■ position de l'administration	B31
Cadets de golf (assiette forfaitaire)	C34.1
Caisse d'affiliation	A70

C (suite)

Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES)	A12
Caisse de congés payés	
■ recouvrement des cotisations	E10.1
Caisses Générales de Sécurité sociale (outre-mer)	A10
Calcul de la participation	B92
Calcul de l'intéressement	B101
Cantine	B32
Capital décès	B25.1
Catégories professionnelles bénéficiant de l'abattement pour frais professionnels	B46.1
Cessation d'activité (recouvrement des cotisations)	E12.1
Cessation des fonctions de dirigeants de société	B78.4
Cession d'entreprise (recouvrement des cotisations)	E12.1
Chansonniers (assiette forfaitaire)	C35.3
Charges sociales sur salaire (tableau récapitulatif)	C27
Chauffeur de taxi	
■ assiette forfaitaire	C36
■ assujettissement	A20.1
Chèques emploi-service	
■ complément de salaire	B25.1
■ versés par le comité d'entreprise	B31.4
Chèques-lire	B31.3 - B32
Chèques-restaurant	
■ avantage en nature	B51
■ participation du comité d'entreprise	B32.2
Chèques-vacances	
■ avantages en nature	B58
■ position de l'ACOSS	B32
■ position de la jurisprudence	B30
Chômage (assiette cotisation)	
■ assiette cotisations	C70
■ avantages en nature	B58.1
■ taux cotisation maladie	D10
Clé de contrôle	A60
Codification immatriculation	A60

C (suite)

Coiffeurs (assujettissement)	A20.1
Colonies de vacances	B32
Collaborateurs occasionnels du Service Public	C36
Comité d'entreprise	
■ avantages versés par des tiers	B30
■ recouvrement des cotisations	E10.1
Compléments de salaire	B20
Compte cotisant	E11
Compte de dépôt	B58
Compte de regroupement	E11
Compte payeur	E11
Conférenciers (assujettissement)	A20.1
Congé d'éducation ouvrière	B32
Congé de formation syndicale	B32
Congé individuel de formation	C55
Congé parental d'éducation	
■ assiette cotisations	B60
■ GMP	C54
Conjoint de travailleur non-salarié (assujettissement)	A20.1
Conseil (assujettissement)	A20.1
Contentieux	
■ commission de recours amiable	F20
■ contrôle URSSAF	F20
■ cotisations assurance chômage	E21
■ schéma de procédure	F23
■ tribunal des Affaires de Sécurité sociale	F21
Contestation du caractère professionnel d'un accident du travail	D32.2
Contrainte (recouvrement des cotisations)	
■ contrôle URSSAF	F18
■ cotisations assurance chômage	E21
■ cotisations Sécurité sociale	E15
Contrat à durée déterminée	
■ assiette des cotisations	B77
■ GMP	C54

C (suite)

Contrat de professionnalisation	D210
Contrat unique d'insertion (CUI)	D200
Contribution d'équilibre	
■ AGIRC	D132
■ ARRCO	D120.1 - D121.1
Contribution au FNAL	D13
Contribution exceptionnelle temporaire (AGIRC)	D131
Contrôle de la déclaration préalable à l'embauche	A32
Contrôle URSSAF	F10
Correcteurs (assujettissement)	A20.1
Cotisation patronale de solidarité autonomie	D12
Cotisations accidents du travail (taux)	D20
Cotisations AGFF	D150
Cotisations AGIRC	D130
Cotisations AGS	D101
Cotisations APEC	D140
Cotisations ARRCO	D120
Cotisations URSSAF	D100
Cotisations décès (AGIRC)	D133
Cotisations de retraite et de prévoyance complémentaire	G10
■ AGIRC	D130
■ ARRCO	D120
■ déductibles des traitements et salaires	G10
■ déductibilité du revenu global	G20
■ participation du comité d'entreprise	B31.1
■ prises en charge par l'employeur	B28
Cotisations maladie, maternité, invalidité, décès (taux)	D10
CRDS	D180
CSG	D170
Cumul réduction de charges sur les bas salaires/autres allègements	D53
Cures thermales (affiliation)	A70

D

Date de paiement des cotisations	E12.3
Déblocage anticipé	
■ participation	B93
■ PEE	B111.1
■ PEI	B121
Décalage de la paie	C21
Décès	
■ capital versé par l'employeur	B25.1
■ prévoyance	D160
■ sommes allouées par le comité d'entreprise	B32
Déclaration assurance chômage	D100 - E20
Déclaration préalable à l'embauche	A30
Déclaration sociale nominative – DSN	A50
Déclaration unifiée service emploi entreprise	A40
Déclarations de salaire (recouvrement des cotisations)	E12.1
Déclassement professionnel	B25
Déductibilité (CSG)	D172
Définition du spectacle vivant	C35.1
Délais de paiement des cotisations	
■ contrôle URSSAF	F17
■ cotisations Sécurité sociale	E14
Demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise	D60
Déménagement (indemnité de)	B22
Démission	B75
Départ à la retraite	
■ assiette cotisations maximale	C22.1
■ cotisations AGIRC	C53.1
■ GMP	C54
■ indemnité due par l'employeur	B77
■ sommes allouées par le comité d'entreprise	B32.1
Départ volontaire du salarié	
■ assiette cotisations maximale	C22.1
■ GMP	C54
■ indemnité soumise à cotisations	B75

D (suite)

Départements Alsace-Moselle (tarification accidents du travail)	D31 - D33
Dépassement des limites d'exonération (frais professionnels)	B43
Déplacements hors métropole	
■ compléments de salaire (indemnité)	B23.1 - B.23.2
■ frais professionnels	B43.1
Dessinateurs (assujettissement)	A20.1
Détachés	
■ affiliation au régime général	A70
■ indemnités de détachement	B23
Différé de paiement	D60.1
Dirigeants de société	
■ assujettissement au régime général	A20.1 - A23
■ avantages en nature	B52
■ cessation des fonctions	B78.4
■ conjoint (assujettissement)	A20.1
■ PEE	B111
Dispositions générales : PERCO	B113
Distributeurs de documents publicitaires (assujettissement)	A20.2
Dons d'ordinateurs	B56.2
DUCS : Déclaration unifiée de cotisations sociales	E40

E

Élus locaux	
■ assiette de cotisations maximale	C22.1
■ GMP	C54
Employés de maison (assiette forfaitaire)	C37
Employeurs de particuliers à domicile	
■ aide financière	B31.3
■ somme allouée par le comité d'entreprise	B32
Employeurs multiples	
■ AGIRC	C56
■ assiette de cotisations maximale	C24
■ GMP	C54.1

E (suite)

Entreprises de travail temporaire

- frais professionnels B44
- intéressement B102
- recouvrement des cotisations E10.1
- tarification accidents du travail D33
- titres-restaurants B51

Entreprises nouvelles

- cotisation ARRCO D120.1
- tarification accidents du travail D33

Entreprises pluri-établissements

- recouvrement cotisations Sécurité sociale E10 - E11 - E12.3

Équipements professionnels

B21

Étrangers travaillant en France

- assujettissement au régime général A24

Études (bourses d')

- position de l'ACOSS B32
- position de l'administration B31.1
- position de la jurisprudence B30

Exonérations

- CSG D10
- de cotisation patronale dans les nouvelles zones franches d'urbanisation D62
- de cotisation patronale dans les nouvelles zones de revitalisation rurale D63

Expatriation

B24

- assiette des cotisations B24
- assurance volontaire CFE D34
- indemnités de déplacement B23.1
- limite d'exonération (barème) B23.2
- tarification accidents du travail D34

E (suite)

Exonération dans les bassins d'emploi à redynamiser	D64
Expert (assujettissement)	A20.2

F

Fête des mères (avantages versés par le comité d'entreprise)	B32.1
Fête des pères (avantages versés par le comité d'entreprise)	B32.1
Filiales de sociétés (ARRCO)	D120
Forfait social	D15
Formateurs occasionnels	
■ assiette forfaitaire de cotisations	C38
Frais de garde	B30
Frais de téléphone	B56
Frais professionnels	B40
■ catégories professionnelles bénéficiant d'un abattement supplémentaire (tableau)	B46.1
■ d'atelier de travailleurs à domicile	B20 - B45
■ déductions forfaitaires spécifiques	B46
■ frais de repas	B43
■ indemnités kilométriques	B42
■ NTIC	B45 - B56
■ salariés en déplacement	B44
■ télétravail	B45
Franchisés	A20.2
Fusion de sociétés (ARRCO)	D120

G

Garde d'enfants	
■ avantage versé par un tiers - position de l'ACOSS	B32
■ avantage versé par un tiers - position de l'administration	B31.2
■ avantage versé par un tiers - position de la jurisprudence	B30
■ complément de salaire	B25.1
Gérants de société	
■ assujettissement	A20.2 - A23

G (suite)

Gestion des sommes : PERCO	B113.1
GIE	B30.1
GMP	C54
Grand déplacement	
■ frais professionnels	B44
Gratifications	B20
■ cotisations AGIRC	C53.1
■ liées à l'exécution du travail	B20
■ liées aux conditions de travail	B20
■ liées aux conditions d'hygiène et de sécurité	B21
■ stagiaires	B80
Grève	B32

H

Handicapés	
■ assiette des cotisations minimale	C10.1
■ assujettissement	A23
Haut-Rhin (tarification accidents du travail)	D31 - D33
Hébergement (frais professionnels)	B43
Heures supplémentaires	
■ majorations soumises à cotisations	B10
Horaires réduits (prime)	B26
Hôtels, cafés, restaurants	
■ assiette forfaitaire	C39
■ indemnités de repas	B50.1

I

IGAS	A10
Immatriculation au régime général	A60
Incapacité de travail (cotisations AGIRC)	C57
Indemnité chômage-intempéries	B60.1
Indemnité compensatrice de congés payés	
■ assiette des cotisations	B77.1
■ assiette maximale	C22

I (suite)

Indemnité compensatrice de réduction d'horaire	B26
Indemnité compensatrice d'un déclasserment	B25
Indemnité compensatrice forfaitaire (apprentis)	C33.1
Indemnité de clientèle	B77.1
Indemnité de congés payés	B60
Indemnité de déménagement	B22
Indemnité de départ à la retraite	
■ assiette cotisations maximale	C22.1
■ cotisations AGIRC	C53.1
■ GMP	C54
■ indemnité due par l'employeur	B76
■ sommes allouées par le comité d'entreprise	B32.1
Indemnité de départ volontaire	B75
Indemnité de dépaysement	B23
Indemnité de déplacement à l'étranger (complément de salaire)	B23
Indemnité de grand et petit déplacement (frais professionnels)	B44
Indemnité de licenciement	B71
Indemnité de logement	B52
Indemnité de mise à la retraite	B76.3
Indemnité de non-concurrence	B78
Indemnité de préavis	
■ assiette des cotisations	B70
■ cotisations AGIRC	C53.2
Indemnité de préretraite	
■ indemnité versée par l'employeur	B78.1
■ prime allouée par le comité d'entreprise	B32.1
Indemnité de licenciement abusif ou irrégulier	B71.2
Indemnité de repas (avantage en nature)	B51
Indemnité de restauration sur le lieu de travail	B43
Indemnité de transport (frais professionnels)	B42 - B42.1 - B42.2
Indemnité d'installation	B41
Indemnité forfaitaire de responsabilité pécuniaire	B41

I (suite)

Indemnités kilométriques	B42
Indemnités liées à l'alimentation et à l'hébergement	B43 - B43.1 - B43.2
Indemnités liées à la mobilité du salarié	B41 - B41.1
Indemnités versées à l'occasion d'un CDD	B77
Indemnités versées au titre des départs volontaire opérés dans le cadre du GPEC	B72
Indemnités versées dans le cadre d'un plan social	B22.1
■ complément de salaire en cas de modification du contrat de travail	B26
■ complément de salaire en cas de mutation	B22
■ indemnité de départ volontaire	B75
■ indemnité de mise à la retraite	B77
■ somme versée par le comité d'entreprise	B30
■ tableau récapitulatif du régime social et fiscal des indemnités de rupture	B79
Indisponibilité des fonds (participation)	B93
Infirmières (assujettissement)	A20.2
Informations conjointes entre assurance chômage et organismes de Sécurité sociale	E23
Institutions AGIRC	C50
Institutions ARRCO	C41
Intéressement	B100
Intérimaires	
■ intéressement	B102
■ recouvrement des cotisations	E10.1
■ tarification accidents du travail	D33
■ titres-restaurants	B51
Invalidité	
■ allocation versée par l'employeur	B25.1
■ cotisations AGIRC	C57
Itinérants (affiliation)	A70

J

Jeunes entreprises innovantes	D61
Jouets offerts par le comité d'entreprise	B32

L

Licenciement

- assiette de cotisations maximale C22.1
- indemnité compensatrice de congés payés B78
- indemnité de non-concurrence B78
- indemnité de précarité B77
- rupture abusive ou irrégulière B78

Limite de déductibilité

G10

Limites d'exonération

- frais professionnels B43 - B44
- indemnité de grand déplacement hors métropole B23.1

Livret d'épargne salariale

B105

Logement

- avantage en nature B52
- participation du comité d'entreprise B32

Loi "Aubry" II (allègement de cotisations)

B80

Loi « Tepas » (loi sur le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat)

D70

Lutte contre le travail clandestin (contrôle URSSAF)

F11

M

Majorations de la tarification accidents du travail

D33

Majorations de retard (recouvrement des cotisations)

- contrôle URSSAF F16
- cotisations AGIRC E31
- cotisations ARRCO E30
- cotisations Sécurité sociale E13

Majorations pour heures supplémentaires

- assiette des cotisations B10

Maladie

- allocation complémentaire aux indemnités journalières B60
- cotisation AGIRC C57
- GMP C54.1

M (suite)

Mandataires de compagnie d'assurance (assujettissement)	A20.2
Mandataires sociaux	
■ assujettissement au régime général	A20.1 - A23
■ avantages en nature	B51 - B52.1
■ cessation des fonctions	B78.4
■ conjoint (assujettissement)	A20.1
■ logement	B52
■ PEE	B111
Maternité	
■ allocation complémentaire versée par une mutuelle	B30
■ complément employeur	B60
■ participation du comité d'entreprise	B32
Médaille du travail	
■ complément de salaire	B25
■ participation du comité d'entreprise	B32.1
Médecins (assujettissement)	A20.3
Minimum conventionnel	C10.1
Minoration	D34
Mise à la retraite	B74
Mise en demeure (contrôle URSSAF)	F15
Mise en place : PERCO	B113
Missions à l'étranger	
■ affiliation au régime général (salariés détachés)	A70
■ compléments de salaire (indemnité)	B23.1 - B.23.2
■ frais professionnels	B43.1
■ indemnités de détachement	B23
■ retraite complémentaire AGIRC (salariés détachés)	C51
Mobilité professionnelle	B41 - B44
Modalités de règlement des cotisations	E12
Modalités de sortie : PERCO	B113.1
Modulation du temps de travail	
■ réduction de charges patronales sur les bas salaires	D50.4
Moniteurs (assujettissement)	A20.3

M (suite)

Montants successifs du plafond annuel de Sécurité sociale	C20.1
Moselle (tarification accidents du travail)	D31 - D33
Musiciens (assujettissement)	A20.3
Mutation	
■ complément de salaire	B22
■ frais professionnels	B41
Mutuelles	
■ participation du comité d'entreprise	B32.1
■ prestations servies aux salariés	B30.1

N

Non-salariés	A10
Non-substitution (intéressement)	B104
Nourriture (avantage en nature)	B50
Numéro d'immatriculation	A60
Numéro provisoire d'immatriculation	A60

O

Obstacle au contrôle URSSAF	F11.1
Opposition à contrainte	E15 - E21
Organisation de la Sécurité sociale	A10
Organismes de tutelle	A10
Organismes encaisseurs des cotisations	E11
Ouvreuses de cinémas et théâtres (assiette forfaitaire)	C35.3

P

Paiement des cotisations	
■ contribution supplémentaire et spéciale (assurance chômage)	E22
■ cotisations AGIRC	E31
■ cotisations ARRCO	E30
■ cotisations assurance chômage	E20
■ cotisations Sécurité sociale	E10
■ versement transport	D14.8

P (suite)

Paies incomplètes (assiette de cotisations maximale)	C22
Paies irrégulières (assiette de cotisations maximale)	C22
Participation	B90
Passage à temps partiel	
■ assiette de cotisations maximale	C23
■ assurance vieillesse	B28
■ chômage	C70
■ dans le cadre d'une procédure de licenciement économique	D11
■ frais professionnels	B42.1
■ GMP	C54
■ régularisation de cotisations	C25.1
■ Titres-restaurants	B51
Pénalités affectées à la CNAVTS	D190
Pénalités de retard (recouvrement des cotisations)	E13.1 - E30
PERCO	B110-B113
Périodes de contrôle URSSAF	F13
Périodes d'incapacité de travail (cotisations AGIRC)	C57
Personnel des hôtels, cafés, restaurants	
■ assiette forfaitaire	C39
■ avantage en nature nourriture	B51
■ réduction de charges patronales sur les bas salaires	D53
Personnel de la vente (assiette forfaitaire)	C30
Personnel navigant batellerie (assiette forfaitaire)	C30
Personnes âgées (affiliation)	A70
Plafond de Sécurité sociale	C20
Plafond réduit (temps partiel)	C23.1
Plan d'achat d'actions	B130
Plan d'épargne d'entreprise	B110
Plan d'épargne interentreprises	B120
Plan de souscription d'actions	B130
Plan social	
■ avantage versé par un tiers	B30
■ complément de salaire en cas de mutation	B22
■ indemnité de départ à la retraite	B76.3
■ indemnité de départ volontaire	B75

P (suite)

■ indemnité de mise à la retraite	B76.3
■ régime social et fiscal des indemnités de rupture	B79
Points de retraite AGIRC	C53.2
Portée des décisions de d'administration	F11
Préparateurs de bateaux de course (assujettissement)	A20.1
Préretraite	
■ CSG	D171.3
■ indemnité versée par l'employeur	B78
■ prime allouée par le comité d'entreprise	B32.1
■ taux cotisations maladie	D10
Prestations familiales extralégales	B25
Prestations servies par le comité d'entreprise	B30
Prestations servies par une mutuelle	B30.1
Prévoyance	
■ capital décès	B25.1
■ cotisation AGIRC	C53
■ cotisation ARRCO	C42
■ cotisations prévoyance	
■ couverture décès	D160
■ participation du comité d'entreprise	B31.1 - B32.1
■ prise en charge des cotisations par l'employeur	B28
■ règle fiscale des 19 %	G11
■ règle sociale des 85 %	B140
Prime allouée à l'occasion de la fête patronale de l'entreprise	B32
Prime d'ancienneté	B25
Prime d'assurance-vie	B27
Prime d'astreinte	B20
Prime de crèche	
■ complément de salaire employeur	B25.1
■ servie par le comité d'entreprise - position de l'ACOSS	B32
■ servie par le comité d'entreprise - position de l'administration	B31.2
Prime de déménagement	B22

P (suite)

Prime de garde d'enfants	
■ avantage versé par un tiers - position de l'ACOSS	B32
■ avantage versé par un tiers - position de l'administration	B31.2
■ avantage versé par un tiers - position de la jurisprudence	B30
■ complément de salaire employeur	B25.1
Prime de logement	
■ avantage en nature	B52
■ participation du comité d'entreprise	B32
Prime de mariage servie par le comité d'entreprise	B32.1
Prime de médaille du travail	
■ avantage servi par le comité d'entreprise	B32.1
■ complément de salaire employeur	B25
Prime de mutation	
■ complément de salaire	B22
■ frais professionnels	B41
Prime de naissance servie par le comité d'entreprise	B32.1
Prime de Noël servie par le comité d'entreprise	B32.1
Prime de nourrice	
■ avantage versé par un tiers - position de l'ACOSS	B32
■ avantage versé par un tiers - position de l'administration	B31.2
■ avantage versé par un tiers - position de la jurisprudence	B30
■ complément de salaire employeur	B25.1
Prime de rentrée scolaire servie par le comité d'entreprise	B32.1
Prime de salissure	B21
Prime de scolarité servie par le comité d'entreprise	B32.2
Prime d'études allouée par le comité d'entreprise	B32
Prime de vacances servie par le comité d'entreprise	
■ position de l'ACOSS	B32 - B32.2
■ position de la jurisprudence	B30
Prime d'expatriation	B23
Prime d'intéressement	B102
Prise en charge des cotisations salariales par l'employeur	B28
Prise en charge des repas par un tiers	B30.1

P (suite)

Privilège des URSSAF	E16 - F19
Procédure contentieuse	F23
Procédure de contrainte (recouvrement des cotisations)	
■ contrôle URSSAF	F18
■ cotisations assurance chômage	E21
■ cotisations Sécurité sociale	E15
Produits fabriqués par l'entreprise (avantage en nature)	B57
Produits vendus par l'entreprise (avantage en nature)	B57
Province (indemnité de transport)	B42.1

Q

Questionnaire URSSAF (assujettissement)	A22
---	-----

R

Rappels de salaire	
■ assiette de cotisations maximale	C22
■ cotisation AGIRC	C53.1
■ recouvrement des cotisations	E12.1
■ régularisation annuelle	C25.1
Recouvrement des cotisations	
■ contribution supplémentaire et spéciale (assurance chômage)	E22
■ cotisations AGIRC	E31
■ cotisations ARRCO	E30
■ cotisations assurance chômage	E20
■ cotisations Sécurité sociale	E10
Rédacteur (assujettissement)	A20.3
Réduction « Fillon »	D50
Refus ou annulation des aides publiques	A82
■ complément différentiel de salaire versé par l'employeur	B26
Régime agricole - organisations de Sécurité sociale	A10
Régime à prestations définies	D141

R (suite)

Régime général de Sécurité sociale	A10
Régimes de retraite et de prévoyance complémentaire	
■ capital décès	B25.1
■ cotisation AGIRC	C53
■ cotisation ARRCO	C42
■ de prévoyance complémentaire et de retraite à prestations définies	B140
■ participation du comité d'entreprise	B31.1 - B32.1
■ prise en charge des cotisations par l'employeur	B28
■ règle fiscale des 19 %	G11
Régime	
■ des travailleurs non-salariés	D230
■ social des cotisations	B140
■ social et fiscal	B113
Région parisienne (indemnité de transport)	B42
Règlement des cotisations	
■ contribution supplémentaire et spéciale (assurance chômage)	E22
■ cotisations AGIRC	E31
■ cotisations ARRCO	E30
■ cotisations assurance chômage	E20
■ cotisations Sécurité sociale	E10
Réglementation applicable à compter de l'imposition des revenus 2004	G10
Règle applicable jusqu'à l'imposition des revenus 2003	G10
Régularisation annuelle de cotisations	C25
Régularisation cotisations ARRCO	E30
Régularisation cotisations plafonnées	C25
Régularisation progressive	C25
Remboursement des cotisations versées en trop	E17 - E30.1
Remboursement des frais professionnels	B23.1
Remises de majorations de retard (recouvrement des cotisations)	
■ cotisations AGIRC	E31
■ cotisations ARRCO	E30
■ cotisations Sécurité sociale	E13
Rémunération des comptes de dépôt	B59
Rémunération des PDG et DG de sociétés	B29

R (suite)

Répartition des primes d'intéressement	B102
Repas	
■ avantage en nature	B51
■ avantage servi par un tiers	B30.1 - B32.2
■ frais professionnels	B43
■ personnel des hôtels, cafés, restaurants	B51
■ salariés en déplacement	B44
Rescrit social	F30
Réserve spéciale de participation	B92
Responsabilité du recouvrement des cotisations	E10
Ressortissants Union Européenne	A60.1
Restauration (employés)	A23
Retraités	
■ AGFF	D150
■ assujettissement	A20.3
Revenus d'activité	
■ CSG	D170 - D173
■ CRDS	D180 - D181
Revenus de remplacement	
■ CSG	D170 - D173
	D171.3
■ CRDS	D180
Revenus fonciers	
■ CSG	D171.3 - D173
Risque accident du travail	D33
Ristourne (tarification accidents du travail)	D34
Ruptures du contrat de travail	
■ CSG	D171.1
■ indemnités soumises à cotisations	B70
■ tableaux récapitulatifs des charges	B79

S

Salaire de base	B10
Salariés à domicile	
■ aide financière	B31.3 - B32
■ recouvrement des cotisations	E11.1
Salariés à employeurs multiples	
■ AGIRC	C56
■ assiette de cotisations maximale	C24
■ GMP	C54.1
■ recouvrement des cotisations	E11.1
Salariés à temps partiel	
■ assiette cotisation d'assurance vieillesse	D11
■ assiette de cotisations maximale	C23
■ chômage	C70
■ GMP	C54
■ maintien assurance vieillesse à taux plein	B28
■ régularisation de cotisations	C25.1
■ tarification accidents du travail	D30
■ titres-restaurants	B51
Salariés créateurs d'entreprises	
Salariés détachés	
■ affiliation au régime général	A70
■ compléments de salaire	B23
■ indemnités de détachement	B23
■ recouvrement des cotisations françaises	E10
■ retraite complémentaire AGIRC	C51
Salariés employant des particuliers à domicile (participation du comité d'entreprise)	B31.3 - B32
Salariés étrangers	
■ assujettissement au régime général	A24
■ cotisations AGIRC	C51
■ numéro d'immatriculation à la Sécurité sociale	A60.1
Salariés expatriés	
■ assiette des cotisations	B24
■ assurance volontaire CFE	D34

S (suite)

■ cotisations AGIRC	C51
■ indemnités de déplacement	B23.1
■ limite d'exonération (barème)	B23.2
■ tarification accidents du travail	D34
Salariés handicapés	
■ AGFF	D150
■ assiette des cotisations minimale	C10.1
■ assujettissement	A23
Salariés intérimaires	
■ intéressement	B102
■ recouvrement des cotisations	E10.1
■ tarification accidents du travail	D33
■ titres-restaurants	B51
Salariés payés en avantages en nature	
■ assiette de cotisation minimale	C10.1
■ assiette forfaitaire	C30
Salariés relevant de régimes de Sécurité sociale différents	C24.1
Sanctions	
■ déclaration préalable à l'embauche	A32
■ travail dissimulé	A82
Scooters (indemnités kilométriques)	B42.1
Secours	B32.2
Service national	B32.2
Siège social (tarification accidents du travail)	D33
SMIC	C10.1
Sommes isolées	
■ contribution exceptionnelle temporaire	D131
■ cotisation AGIRC	C53.1
■ GMP	C54
Sommes versées par le comité d'entreprise	B30
Sommes versées par un GIE	B30.1
Sommes versées par un tiers autre que le comité d'entreprise	B33
Sous-agents d'assurance (assujettissement)	A23
Spectacles (réduction comité d'entreprise)	B32.2

S (suite)

Sportifs (assiette forfaitaire)	C34
Stagiaires	
■ assujettissement	A20.3
■ gratification	B80
Stock-options	B130
Suspensions du contrat de travail	
■ assiette de cotisations maximale	C22
■ garantie de rémunération	C11.1
■ sommes soumises à cotisations	B60

T

Tableau contrat de professionnalisation	D210.4
Tableaux récapitulatifs	
■ assiette des cotisations sociales	B150
■ charges sociales sur salaire	C27 - D40 - D220
■ cotisations ARRCO (taux d'appel)	D122
■ cotisations assurance chômage et AGS	D102
■ du régime social et fiscal des indemnités de rupture du contrat de travail	B79
Tarifification accidents du travail	D30
■ Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle	D31 - D33
■ bâtiment et travaux publics	D31 - D33
■ tarification collective	D32
■ tarification individuelle	D32
■ tarification mixte	D32.4
Taux d'appel	
■ cotisations AGIRC	D132
■ cotisations ARRCO	D120.1
Taux de cotisation AGFF	D151
Taux de cotisation AGIRC	D130
Taux de cotisation AGS	D101
Taux de cotisation APEC	D140
Taux de cotisation ARRCO	D120

T (suite)

Taux de cotisation assurance chômage	D100
Taux de cotisation assurances sociales	D10
Taux de cotisation maladie, maternité, invalidité, décès	D10
Taux de CSG	D172
Téléphone (frais de)	B57
Télétravail	B45
Temps partiel	
■ assiette cotisation d'assurance vieillesse	D11
■ assiette de cotisations maximale	C23
■ chômage	C70
■ GMP	C54
■ maintien assurance vieillesse à taux plein	B28
■ régularisation de cotisations	C25.1
■ tarification accidents du travail	D30
■ titres-restaurants	B51
Tepa (loi sur le travail, l'emploi et le pouvoir d'achat)	D70
TIC	B45 - B56
Titre-Emploi Service Entreprise	A40
Titres emploi-service : complément de salaire	B25.1
Titres-restaurants	
■ avantage en nature	B51
■ participation du comité d'entreprise	B32.2
Tranches de salaire	
■ assiette de cotisations maximale	C26
Transports en commun (indemnités kilométriques)	B42
Travail dissimulé	
■ affiliation	A80
■ contrôle URSSAF	F11
Travail temporaire	
■ assiette de cotisation minimale	C11.1
■ frais professionnels	B44
■ intéressement	B102
■ recouvrement des cotisations	E10.1
■ tarification accidents du travail	D33
■ titres-restaurants	B51

T (suite)

Travailleurs à domicile	B20 - B45
Travailleurs assimilés aux salariés (assujettissement)	A23
Travailleurs étrangers	
■ assujettissement au régime général	A24
■ cotisations AGIRC	C51
Travailleurs handicapés	
■ AGFF	D150
■ assiette des cotisations minimale	C10.1
■ assujettissement	A23
Travailleurs itinérants (affiliation)	A70
Travailleurs nés hors de France métropolitaine (immatriculation)	A60.1
Travailleurs non-salariés	A10
Travaux publics	
■ assiette maximale de cotisations	C22.1
■ tarification accidents du travail	D31 - D33
Tribunal des Affaires de Sécurité sociale	F21
Tutelle (organismes)	A10

U

UCANSS	A10
Union Européenne	A60.1
URSSAF	A13

V

Véhicule de service	B54
Véhicule fourni par l'entreprise (avantage en nature)	B54
Vélocycleurs (indemnités kilométriques)	B42.1
Vendeurs à domicile	
■ assiette forfaitaire	C30 - C31
■ assujettissement	A20.3
Vendeurs colporteurs de presse (assiette forfaitaire)	C30

V (suite)

Ventilation des taux de cotisations appelées

- AGIRC D132
- prévoyance D161

Versement de l'intéressement

- alimentation d'un PEI B122
- clôture de l'exercice B105
- départ du salarié B105

Versement régularisateur des cotisations

E12.1

Versement transport

D14

Versement volontaire (PEI)

B122

Vêtements fournis par l'entreprise (avantage en nature)

B57

Veuvage

D11

Vieillesse

D10

VRP

- assujettissement A23
- cotisation AGIRC C53.2 - C56
- CSG D171.2
- recouvrement des cotisations E11.1
- réduction de charges patronales sur les bas salaires D52.3

Voyages

- anniversaire de l'entreprise B55
- déplacements dans le cadre d'une mission à l'étranger B23
- offerts par l'employeur B57
- réduction attribuée par le comité d'entreprise B32.2